

Rivoli / Rivélo

Si 2016 a été animé par les débats et la contradiction autour de la piétonisation des voies sur berges, les travaux et les modifications qui s'annoncent rue de Rivoli devraient relancer ces discussions aux multiples aspects - circulation, pollution, qualité de vie, attractivité, accessibilité...

C'est dans le cadre du "Plan Vélo" que la ville a engagé des travaux d'envergure dès cet été sur cette artère principale qui traverse le centre de Paris : ceux-ci ont commencé dans le quatrième arrondissement et se poursuivront, début 2018, dans le premier.

Le projet consiste à neutraliser une des deux files dédiées aux voitures pour permettre la création d'une piste cyclable à double sens sur le côté sud de la rue, permettant une traversée à vélo dans un espace sécurisé de la place de la Bastille à celle de la Concorde.

A l'issue de ces travaux, l'ensemble de la rue de Rivoli devrait faire place à : une voie pour les bus dans le sens est-ouest, comme actuellement, une seule voie pour les voitures également dans le sens est-ouest, une double piste cyclable de quatre mètres de large,

dans les deux sens et des places de livraisons de deux mètres de large afin d'éviter les débordements sur les voies de circulation.

La ville de Paris table sur une division par deux de la circulation automobile, au motif, très arithmétique, que la place qui leur est dédiée sera réduite de moitié. Le préfet, à l'inverse, s'inquiète de l'engorgement que générera cette nouvelle situation, potentiellement source de bouchons et rendant plus difficile l'intervention des véhicules de secours. Enfin, les commerçants semblent pour le moment partagés, entre ceux qui voient une amélioration du standing et de l'espace pour la flânerie des piétons, et ceux qui s'alarment au sujet des problèmes de livraison. A ce stade, la concertation et l'information des riverains du premier arrondissement ont été très minimalistes. Espérons que l'hôtel de ville et la mairie du premier arrondissement communiqueront sur ces travaux et leur impact, comme c'est le cas actuellement dans le quatrième arrondissement. On peut saluer cette initiative qui sécurisera et donnera une

place dédiée aux cyclistes, en espérant qu'ils renoncent à utiliser les trottoirs, comme actuellement, pour remonter cette voie à sens unique. Quant aux bouchons, vaut-il mieux qu'il y en ait davantage, sur une seule file, ou qu'ils se répartissent sur deux ? Voilà un sujet qui devrait nourrir les discussions...

Si vous êtes concerné ou riverain, faites-nous part de vos remarques et de votre avis, sur ce dossier que nous suivrons avec attention.

Vide-greniers des Halles le 30 septembre



Le vide-greniers aura lieu le **samedi 30 septembre de 9h00 à 18h30** et se tiendra place René Cassin et rue Rambuteau, le long de l'église Saint-Eustache.

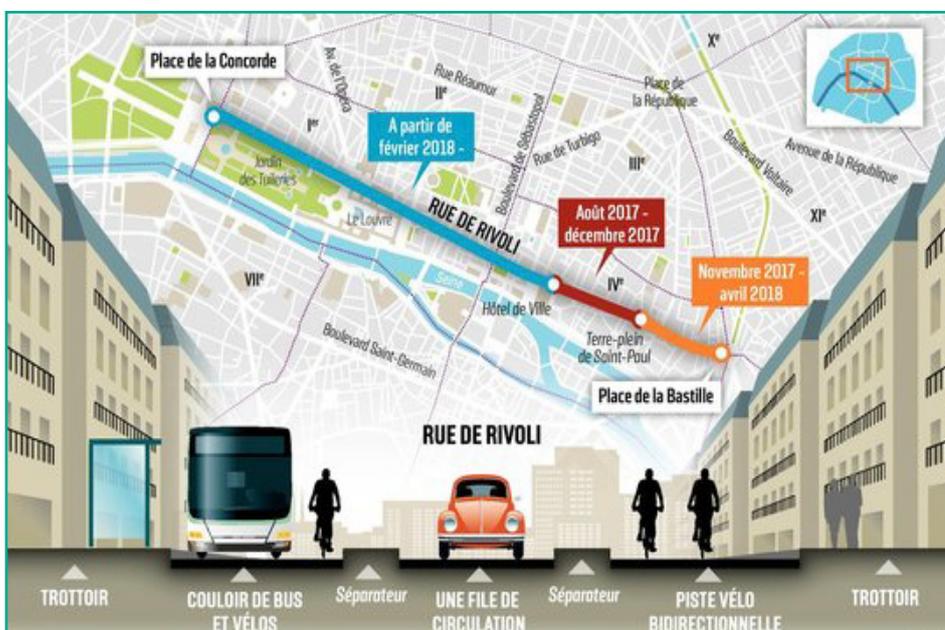
Pour exposer sur ce vide-greniers il faut impérativement remplir deux conditions : être un particulier et habiter un des quatre premiers arrondissements de Paris.

Le prix du stand de 2m : 20€.

Les inscriptions se feront le **samedi 23 septembre 2017 de 10h à 12h** place René Cassin. Inutile de téléphoner ou de nous écrire.

Merci de votre compréhension.

Les documents sont à télécharger sur notre site : www.accomplir.asso.fr



Les recettes à court terme de la location saisonnière

Une fréquentation touristique en hausse, un quartier toujours plus attractif pour les visiteurs, de nouvelles sources de revenus pour les propriétaires... Et des recettes, liées aux amendes, multipliées par 60 pour la ville de Paris. La location saisonnière, un bon business ? Paris est pour Airbnb l'un des premiers marchés du monde avec 65.000 logements revendiqués et de nombreuses autres plateformes proposent les mêmes services de location entre particuliers.



Le phénomène prend une ampleur très importante dans notre quartier, au détriment du parc de logements disponibles pour des résidents et au prix de nuisances pour les habitants. En cinq ans, le marché locatif traditionnel parisien a perdu au moins 20.000 logements. De plus, les

prix constatés sont proches de ceux du secteur hôtelier, soit un niveau compris entre le double et le triple du prix des locations traditionnelles. Ce phénomène provoque à la fois une diminution de l'offre locative privée traditionnelle et une hausse du coût des logements, tant à la location qu'à l'achat.

Ce marché lucratif est aussi en train de modifier nos immeubles, leur destination, avec des troubles de voisinage et un impact sur la qualité de vie du fait d'occupants qui ne se conforment pas au mode de vie résidentiel dans des constructions anciennes, souvent mal isolées. Cette évolution modifie également l'espace public et l'offre de commerces qui s'est adaptée tout aussi rapidement à cette nouvelle clientèle, au détriment de services et de commerces traditionnels pour les habitants.

Après une première étape, qui tendait pour la ville à embrayer sur ce phénomène en formalisant la collecte de la taxe de séjour via les plateformes de location, comme AirBnB, la ville de Paris a pris cette année le parti de la répression, en mobilisant une plus large

équipe d'inspecteurs et en multipliant les amendes. La lutte contre cette dérive devrait en outre se renforcer avec l'obligation pour les loueurs, dès décembre 2017, de s'enregistrer.

Cette procédure qui se fera sous la forme d'un téléservice sur internet, va se substituer à la procédure de déclaration préalable auprès du maire de la commune.

Cette mesure devrait permettre, on l'espère, de mieux réguler ces activités. Mais au delà, le phénomène des locations saisonnières est aussi révélateur d'un déficit persistant de l'offre hôtelière accessible et de qualité au centre de Paris. On peut douter que les nouveaux hôtels, récents ou à venir, répondent réellement à cet enjeu...

en bref

La bagagerie Mains Libres fête ses dix ans !

En 2007, l'autogestion par les SDF du quartier des Halles d'un local où stocker leurs bagages semblait une utopie... C'est depuis dix ans une réalité, qui a permis à de nombreuses personnes de la rue de se réinsérer. Venez rencontrer les usagers et bénévoles de la bagagerie Mains Libres les samedi 14 octobre et dimanche 15 octobre, de 10h à 19h, au 15 rue Jean Lantier, Paris 1er. Portes ouvertes, exposition photo, projection d'un documentaire.
[Contact@mainslibres.asso.fr](mailto>Contact@mainslibres.asso.fr)

AGENDA

Du 13 septembre au 1^{er} octobre :

votez pour vos projets préférés

à Paris budget participatif

budgetparticipatif.paris.fr

jeudi 14 septembre de 18h à

19h30 : inscriptions ouvertes à

tous au vide-greniers de la Mairie

du 2^e

Samedi 16 et dimanche 17

septembre de 9h à 19h :

vide-greniers de la Mairie du 2^e

rue de la Banque, place de la

Bourse et place des Petits Pères.

Samedi 23 septembre de 10h à

12h : inscriptions au vide-greniers

d'Accomplir, place René Cassin

devant Saint-Eustache.

Samedi 30 septembre de 9h

à 18h30 : 33^{ème} vide-greniers

d'Accomplir, place René Cassin.

Samedi 14 et dimanche 15

octobre de 10h à 19h :

portes ouvertes de la bagagerie

Mains Libres, exposition photo

et projection d'un documentaire.

15 rue Jean Lantier Paris 1er.

Contact@mainslibres.asso.fr

Rédaction : CA d'ACCOMPLIR
Maquette Bernard Blot

Abonnez-vous à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr

[@asso_accomplir](https://twitter.com/asso_accomplir)
facebook.com/asso.accomplir

Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.

ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique.